

COMMUNIQUÉ

Lausanne, le 8 juillet 2020

Nouvelle année record pour la CGN en 2019

Le mercredi 8 juillet se tenait l'Assemblée Générale du Groupe CGN au Casino Barrière de Montreux. Le Président du Conseil d'administration Benoît Gaillard et le Directeur général de la CGN Andreas Bergmann sont revenus sur les nombreux points forts de l'année 2019, marquée notamment par une fréquentation record (2'495'324) et l'attribution du marché de construction de deux nouveaux bateaux à technologie hybride pour le transport public.

Résultats financiers et fréquentation records

Dopé notamment par la valorisation de son partenariat avec la Fête des Vignerons et la mise en place de courses spéciales au départ et au retour de la fête, plus de 2'495'000 passagers ont emprunté les bateaux de la CGN au cours de l'année 2019. Les résultats financiers qui en ont découlé ont été exceptionnels et supérieurs aux prévisions. Le taux de couverture reste ainsi à un niveau élevé de 71%.

Fête des vigneron, partenariat valorisé et exercice maîtrisé

L'exercice particulier de la Fête des Vignerons a été une belle vitrine pour les services de la CGN, qui a transporté plus de 20'000 passagers sur des croisières spécialement affrétées et a vu sa fréquentation des croisières ordinaires augmenter de 35'000 passagers par rapport à 2018. Durant ces 4 semaines, ce ne sont pas moins de 340'000 individus qui ont, grâce à un engagement du personnel exemplaire, emprunté les transports publics sur le Léman, un record.

Nouveau partenaire de restauration dès le 26 octobre 2020

Répondant au besoin d'offrir des prestations culinaires en adéquation avec les attentes exprimées aujourd'hui par ses passagers, la CGN a attribué courant 2019, le mandat de restauration à bord des bateaux à Café Léman SA filiale de CHAP Suisse SA. Le partenariat scellé, signe pour la CGN le renouveau de ses services de restauration avec une véritable offre lémanique visant à satisfaire la variété de sa clientèle. Café Léman succèdera à Eldora traiteur et assurera la restauration sur les bateaux de la CGN dès le 26 octobre 2020.

Naviexpress : de nouveaux bateaux à la pointe

La CGN a attribué le mandat de construction de deux bateaux de passagers d'une capacité de 700 places chacun. D'un coût unitaire de 28.5 millions de francs, les deux nouveaux bateaux seront fabriqués par le chantier naval suisse Shiptec AG, dont le siège est à Lucerne. Motorisés d'une technologie hybride parallèle et munis de coques perfectionnées, ces deux nouveaux bateaux permettront une consommation réduite de plus de 40% en comparaison des unités conventionnelles actuelles. L'assemblage sera réalisé en intégralité au chantier naval d'Ouchy pendant les années 2021 et 2022.

Intégrés dans le cadre du lancement d'une nouvelle offre baptisée « Naviexpress », l'arrivée de ces nouveaux bateaux permettront une desserte transfrontalière renforcée, plus flexible, plus efficace et avec un confort supérieur, ainsi que d'une réduction substantielle de l'impact environnemental des transports.



Travaux du Rhône : travaux lancés, une mise en service prévue en 2021

L'année 2019 a également été marquée par le lancement des travaux de rénovation du bateau à vapeur « Rhône » dernier bateau-salon à vapeur à roues à aubes de la compagnie. Le bateau se verra doté d'une nouvelle chaudière plus économique et retrouvera, à l'issue de sa rénovation complète son aspect patrimonial extérieur et intérieur au plus près de son concept d'origine. Sa remise en service est prévue pour l'été 2021 à l'occasion du 94^{ème} anniversaire du bateau fabriqué en 1927 par la maison « Sulzer Frères ».

Chiffres-clés 2019 : année record

- › **2'495'324** passagers transportés
- › **500'392** km parcourus
- › **55'000 passagers supplémentaires imputés à la Fête des Vignerons**
- › **216** employés
- › **71%** de taux de couverture des charges
- › **122'000** repas servis

Monsieur Benoît Gaillard a en outre salué tout particulièrement le travail de la direction renouvelée par l'engagement de deux nouveaux postes (M. Andreas Bergmann / Direction générale et Lucienne Ducommun / RH), des cadres et de tout le personnel. Il s'est félicité du soutien constant apporté par les cantons actionnaires, par la Confédération suisse et par les collectivités françaises, en particulier les deux communautés de communes autour d'Evian et Thonon. Il a également remercié pour son appui constant l'Association des amis des bateaux à vapeur du Léman (ABVL). Il a enfin évoqué les principaux objectifs que devra poursuivre la CGN : doubler la part du transport public dans les déplacements transfrontaliers, adapter mieux encore aux attentes du public les expériences offertes aux passagers de loisirs, et apporter une contribution à la réduction des émissions nuisibles à l'environnement et au climat.

Pour plus d'informations

- › [Rapport annuel Groupe CGN SA](#)
- › [Détails des comptes de l'exercice 2018 du Groupe CGN SA](#)



A propos de la CGN

Fondée en 1873, la CGN (« Compagnie Générale de Navigation sur le lac Léman ») a pour ambition de devenir la société de navigation de référence en Suisse dans les domaines de la qualité du service aux passagers, de la réduction des émissions et de la préservation du patrimoine.

Trois missions définissent son action :

- Transport public : la CGN assure un service de transport public sur le lac Léman, particulièrement là où le transport lacustre est plus rapide que d'autres moyens de transport.
- Développement touristique : la CGN contribue au développement touristique durable de l'arc lémanique en assurant une desserte attractive de ses destinations touristiques.
- Sauvegarde du patrimoine : la CGN conserve et fait naviguer la plus grande flotte "Belle Epoque" du monde (en capacité de passagers). A ce titre, elle est gardienne d'un héritage industriel unique.

Le Groupe CGN SA est composé des filiales CGN SA et CGN Belle Epoque SA. Ses actionnaires (environ 10'000) sont issus des milieux privés et publics. Les actionnaires publics (Cantons et Communes lémaniques) ont une influence déterminante sur la marche de la compagnie puisque qu'ils sont actionnaires majoritaires avec 57,3% des actions. Les Cantons de Vaud, Genève et Valais ainsi que les collectivités françaises (Thonon Agglomération et CCPEVA) équilibrent par ailleurs les prestations non rentables de la compagnie sous la forme d'un mandat de prestations.

Contact

Benoît Gaillard, Président du conseil d'administration
Mobile : +41 79 773 47 61
bgaillard@cgn.ch

Andreas Bergmann, Directeur général
Direct : +41 21 614 62 05 / Mobile : +41 79 551 80 43
abergmann@cgn.ch

Service presse : +41 21 614 62 13 - presse@cgn.ch